

Séance du 07 avril 2017

L'an 2017, le 7 avril à 20h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 mars 2017 par le Maire Denis ROUYER, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Denis ROUYER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	14	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BROUSSEAU Lydie, M. DAUNAS Mickaël, M. DBJAY Jean-Pierre, Mm GALLIEN Marie, M. GARA Jean-Claude, M. GAY Lyonnell, M. GEAI Christophe, Mm HENRY Marie-Anne, Mme LEFEVRE Christel, Mlle PLAIRE Nathalie, Mme PORTIEF Francine, M. ROLLAND Vincent, M. ROUYER Denis, M. VINET Stéphane

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
31 mars 2017

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
31 mars 2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. DBJAY Jean-Pierre

10 avril 2017

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

et publication du

10 avril 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Denis ROUYER, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 le 07/04/2017

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **28 001,35**

- un excédent reporté de : **369 945,01**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **397 946,36**

- un excédent d'investissement de : **4 142,04**

- un déficit des restes à réaliser de : **42 386,62**

Soit un besoin de financement de : **38 244,58**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT **397 946,36**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **50 000,00**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **347 946,36**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT **4 142,04**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à La Gripperie

le Maire Denis ROUYER